



GROUPE PNR CAPS ET MARAIS D'OPALE (PAS-DE-CALAIS) EXPÉRIMENTATION EN GROUPE

PRÉSENTATION DU GROUPE ET DE SON PROJET

Ce groupe est constitué d'une quinzaine d'éleveurs sur le territoire du Parc naturel régional des caps et marais d'Opale situé essentiellement dans le Pas de Calais dans un triangle Boulogne sur mer, Saint Omer et Calais. Les agriculteurs du Parc sont principalement des éleveurs laitiers ; profil type : 80 ha en lait + cultures en zone bocagère avec des prairies permanentes (pâturage et foin) peu de prairies temporaires (ensilage), peu de légumineuses. Les coteaux calcaires sont favorables à la luzerne, « les fonds » ne s'y prêtent pas. De manière générale, la récolte en foin est délicate avec la météo locale, les récoltes d'herbe concernent principalement l'ensilage et l'enrubannage. Depuis 5-6 ans l'intérêt pour l'herbe grandit, illustré par une plus forte activité des ETA pour les chantiers d'ensilage. La coopérative laitière incite aussi financièrement à utiliser l'herbe.

Le PNR travaille avec les agriculteurs avec l'agriculture durable comme objectif, ce qui se traduit par un soutien à la préservation des paysages, de la biodiversité et de la qualité de l'eau, entre autres. Il est aussi membre du comité « tous autour de l'herbe » avec d'autres organismes comme la Chambre d'agriculture, les GEDA de Calais-St Omer et du Boulonnais, le GNIS, le Gabnor, le CEDEPAS.

D'autre part, un groupe bio départemental et un groupe de producteurs laitiers sur la côte produisent des références économiques locales, des actions sur le pâturage sont également menées, ce qui a permis de faire se rencontrer les différents groupes du territoire. Leur intérêt pour l'herbe et pour l'autonomie en protéines rejoignent les objectifs du parc. Les contacts entre le parc et les agriculteurs sont fréquents, des tours de prairies sont organisés régulièrement avec la chambre d'agriculture tout comme des rendez-vous techniques prairies tous les 2 ans qui ont un beau succès. Aussi, leurs préoccupations sont bien perçues par le PNR qui a proposé un travail spécifique sur la luzerne en 2016.

Un groupe de 15 éleveurs a répondu à une première invitation pour définir leur attentes et les prioriser (14 laitiers, 1 allaitant en production conventionnelle, 3 en agriculture biologique, dont 1 en transformation et vente directe). Ce groupe a été animé par les agents du PNR. Deux thèmes ont émergé lors de la première rencontre : une première question sur le choix des légumineuses adaptées à la région et des demandes d'informations sur le séchage en grange.

LES MOTIVATIONS DES AGRICULTEURS DU GROUPE

- ▶ Améliorer l'autonomie protéique des exploitations
- ▶ Diversifier les rotations et remettre en culture certaines prairies
- ▶ Améliorer les performances économiques des exploitations

GROUPE PNR CAPSET MARAIS D'OPALE, L'EXPÉRIMENTATION EN GROUPE



Organisation d'une première rencontre par le PNR. 15 producteurs mobilisés

Changement d'animation

Des attentes repérées sur la culture et la récolte des prairies temporaires mais aussi sur du collectif partage de matériels, à formaliser avec les CUMA mais aussi échange de fourrages, de semences.

Visites de séchoirs et partage d'expérience avec les utilisateurs

Recherche de références sur les impacts économiques liés à un changement de système notamment en supprimant l'ensilage avec la mise en œuvre d'un séchoir



Une idée de séchoir collectif sur Marquise mais vite abandonnée.

Visites de séchoirs dans d'autres régions

Visite d'un séchoir voisin

Participation à une porte ouverte locale

Deux à quatre éleveurs avec un projet individuel de séchage, mais éloignés des uns des autres.

Co rédaction animateur éleveurs d'un guide de visites de séchoirs avec des indicateurs techniques et économiques avant/après.

Les projets de séchage restent individuels, la réflexion et la recherche de références est collective.



Formation 1 : autonomie et place des légumineuses (GNIS - 1 jour)

Formation 2 : séchage en grange (SEGRAFO - 2 jours)

Diagnostic « légumineuses » dans 4 exploitations avec le GNIS.

Perspectives : une formation « légumineuses » envisagée



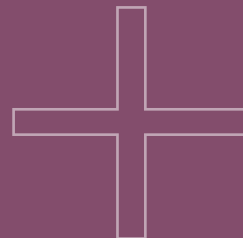
LES ENSEIGNEMENTS

LES ATOUTS

Avoir une structure d'appui comme le Parc naturel régional des caps et marais d'Opal est un réel atout pour ce collectif. En effet, les membres du groupe bénéficient alors d'un soutien non négligeable pour le volet administratif et d'une animation permettant de formaliser le projet et cadrer leurs avancées.

De plus, les formations «ont apporté beaucoup de réponses». Le parc a donc également permis la mobilisation de compétences extérieures (GNIS, SEGROFO...) ce qui a fait évoluer les réflexions du groupe sur les légumineuses fourragères.

Enfin, bien que les séchoirs soient individuels, les membres du groupe réfléchissent ensemble à l'amélioration de leur système et la recherche de références est collective. Le partage d'expérience et la co-construction de ressources collectives est alors un gros atout.



LES LIMITES

Après la mobilisation d'une quinzaine d'agriculteurs au départ, le groupe s'est «affiné» et les éleveurs qui ont continué à se mobiliser étaient surtout ceux intéressés par le séchage. Si une dizaine d'éleveurs ont participé à la formation séchage en grange, seulement 3-4 ont prolongé leur projet ensuite. De plus, le changement d'animateur a également compliqué le maintien de la dynamique collective, d'autant plus que le groupe est resté dans animateur pendant six mois.

La dispersion géographique (25-30 km) et l'appartenance à différentes CUMA sont deux freins supplémentaires.

L'absence de leader identifié dans le groupe représente enfin une dernière limite car il devient plus difficile pour l'animateur de mobiliser les agriculteurs sur la durée.



CONSEILS POUR LA MISE EN PLACE DE DÉMARCHES COLLECTIVES

- Ne pas se focaliser sur la luzerne, rien ne sert de persister si le milieu n'est pas propice, surtout quand on regarde le coût des semences, encore plus en bio. D'autres espèces de légumineuses sont à rechercher pour trouver celles qui correspondent bien au sol et à la valorisation (type de récolte, stockage,...). Si des préconisations d'espèces et variétés existent sur les catalogues, des tests chez soi permettent de se rendre compte de ce qui marche vraiment. Il n'y a pas pour autant de formules miracles pour tous les sols et toutes les années.

- Pour mettre en place du séchage collectif, il est intéressant d'avoir un noyau de producteurs au départ.

Document réalisé dans le cadre de Luz'co, projet CASDAR d'innovation et de partenariat sur la période 2016-2019

Piloté par CUMA Ouest, en partenariat avec Arvalis, Idele, ITAB, Chambre d'agriculture 14, Chambre d'agriculture 38, EPLEFPA de Cibeins, EPLEFPA de Vire, FRcuma Basse-Normandie, FNcuma et FRcuma Rhône-Alpes, Littoral Normand, Segrofo Bretagne

Cofinancé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Coordination : Aurélie Garcia-Velasco (FR CUMA Ouest)

Rédaction : Anne-Laure Duhaut et Fabien Valorge (FR CUMA Ouest)

Mise en page : ITAB

Décembre 2018

Contact : fabien.valorge@cuma.fr

Pour citer ce document : A.-L. Duhaut et F. Valorge, Groupe PNR Caps et Marais d'Opale (Pas-de-Calais) Expérimentation en groupe, 2018, 3 p.



Attribution - Pas d'Utilisation
Commerciale - Pas de Modi-
fication CC BY-NC-ND

